

27 août

« [...] Que personne ne travaille pour soi ; mais que tous vos travaux se fassent pour le bien commun, avec plus d'empressement, de constance et de zèle que si chacun en particulier s'occupait exclusivement de ses propres affaires. La charité en effet, comme il est écrit, *ne recherche pas son intérêt* (1 Co 13, 5) ; cela veut dire qu'elle fait passer ce qui est commun avant ce qui est propre, et non ce qui est propre avant ce qui est commun ».

(Augustsin)